Denrées alimentaires, protection des consommateurs: étiquetage, présentation, publicité

1989/0235(COD) - 19/09/1990 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité félicite la Commission pour avoir fait l'effort de réunir les huit documents qui constituent la directive sur l'étiquetage en un seul texte. A présent que la Commission en a terminé avec la consolidation des textes existant, le Comité espère qu'elle présentera dans un proche avenir les propositions visant à adapter la directive sur lesquelles elle travaille actuellement, et qui concernent notamment l'indication du pourcentage des ingrédients, et la limitation des diverses interprétation de la directive par les Etats membres. Cet avis a été adopté à l'unanimité.